

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 29/06/2009

Réception par le Prefet : 29/06/2009

Publication : 03/07/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2009-3-6-2

Séance du vendredi 26 juin 2009

AMENAGEMENT FONCIER A ROUFFACH

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis de la commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie réunie en date du 24 février 2009,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide le financement intégral des études et des travaux connexes, sur un périmètre de 1.500 ha, liés à l'aménagement foncier demandé par la Commune de ROUFFACH
- Subordonne ce financement à un engagement fort de la CCAF, des exploitants agricoles et de la commune à améliorer l'existant hydraulique et environnemental.
- Propose l'affectation d'une AP de 600.000 € sur le programme C442 opération n° 2007/C442/2913 « élargissement RD18 bis »

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions